Encore merci à vous aussi pour cet honneur que vous m'accordez de donner mes réflexions sur l'agriculture urbain. Je m'appelle X11. Je suis doctorant au BB. Je suis étudiant comme profession et à part ça, j'interviens de temps à autre lorsqu’on me sollicite dans les projets de développement au niveau des communes. Donc, la profession inscrite sur la carte d'identité, c'est étudiant. Ma spécialité, il faut dire urbanologue puisque la spécialité de base c'est la sociologie. Après la sociologie, je suis parti faire un master pluridisciplinaire en études urbaines.

Oui, j'ai connaissance de certains outils en vigueur dans nos villes togolaises. Au niveau de nos villes, on a d'abord, en partant du texte, les textes qui régissent l'urbanisme au Togo, citent certains outils, on a le schéma directeur d'aménagement du territoire, les schémas de détail, on a les plans locaux d'urbanisme, on a les POS. C'est ce que l'arrêté sur l'urbanisme nous dit. Mais en pratique, si on prend vraiment les outils que nos collectivités utilisent, nous avons dans les années 1970 jusqu'à 2010, on avait les Plans d'Urbanisme Directeurs (PID). Maintenant, à partir de 2010, jusqu'à l'heure actuelle, on utilise le Schéma Directeur d’Aménagement et d’Urbanisme (SDAU). Maintenant, au-delà de ça, nous avons à côté des SDAU, les plans de détail, ou plans d'urbanisme, de détail, c'est la même dénomination, ce sont vraiment, si on veut dire, l'outil actuel utilisé dans les villes togolaises, c'est le SDAU et puis les plans de détail.

La ville de Lomé, je peux dire, en 2010, on a innové en dotant la ville d'un CDS. C'est une innovation puisque la ville se situer en termes économiques donc on a fait ainsi CDS qui est quelque chose de marketing, qui est plus orienté en marketing. Maintenant, en 2016, on a entamé l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, le SDAU jusqu'à présent, le document n'est pas encore approuvé par les autorités centrales. Donc, on peut dire d'une manière générale que Lomé dispose d’un SDAU qui date de 1981 et puis d'un CDS.

Participer, non, je n'ai pas encore participé à l'élaboration d'un outil dans nos villes, mais c'est simplement quelques collectes de données effectuées. Ça, je ne peux pas dire que j'ai participé puisque c'est une enquête ménage, on vous dit dans quel cadre, vous faites ça, mais aller dire que j'ai participé non, je n'ai pas encore eu cette opportunité.

C'est un concept qu'on utilise et puis on entend dans nos activités quotidiennes. En terme d'agriculture urbaine, on entend ça, mais pour dire qu'est ce qui représente l’agriculture urbaine en tant que quelqu'un qui intervient dans la planification, c'est juste une agriculture pratiquée dans les villes, que ce soit agriculture de subsistance ou quelque chose de grande échelle. Donc, c'est oui, j'ai entendu parler de ça, de l’agriculture urbaine dans nos villes.

En analysant les outils de planification, l’on a l'impression que cela a été pris en compte dans les outils. Mais quand on analyse profondément pour voir quel genre d'Agriculture urbaine est pris en compte, est ce que c'est la production du maïs puisque le maïs est l'élément de base de nos repas. Est-ce que c'est ça ou bien c'est quoi. Lorsqu'on analyse, on se rend compte que l'agriculture urbaine est prise en compte parce qu’il y a les bas-fonds. C'est juste au niveau de ces espaces puisqu'on sait que ce sont des espaces non constructibles, qu'on ne peut pas construire. Donc, on dédie ça à l’agriculture urbaine. Maintenant, la question qu'on peut se poser, s'il n'y a pas ces espaces, s'il n'y a pas ces zones non constructibles est-ce qu'on on va laisser quelque part et dire que c'est la place pour l'agriculture urbaine ? Donc d'une manière générale, si moi j'analyse vraiment au fond, je peux dire que nos documents ne tiennent pas suffisamment compte de l'agriculture urbaine. C'est ce que moi je pense.

L'agriculture urbaine, ça dépend de comment on la produit. Si on produit en respectant les normes exigées par les organismes internationaux que nos pays ont adoptées, je pense qu’on pourrait dire qu’il y a un avantage. Mais tel que pratiqué dans nos pays à l'heure actuelle, on peut dire qu'il y a un inconvénient. Les deux en même temps, les avantages et les inconvénients.

Pourquoi je dis qu’il y a les avantages. L'avantage, c'est que j'ai la possibilité de ne pas totalement dépendre du marché. Je peux produire quelque chose juste à côté et ça me donne les ingrédients pour faire ma cuisine au même moment aussi ça a aussi ses qualités de purifier l'environnement, donc ça nous nourrit, ça purifie l'environnement et ça donne une esthétique à la ville. Lorsque tu vois une ville qui associe vraiment l’agriculture urbaine et tu passes, tu as cet engouement-là, tu as chaud lorsque les fleurs dégagent, la floraison quand tu fais le riz et tu passes au moment de floraison, c'est comme du parfum et ça parfume la zone là et tout ce qui est à l'entourage, même s'il y a des odeurs nauséabondes quelque part, tu ne vas pas vraiment les ressentir. Je pense que c'est le côté positif.

Le côté négatif dans nos pratiques actuelles, c’est qu'on utilise trop, les intrants chimiques, les engrais qu'on utilise, on finish, au lieu que cette agriculture nous soit bénéfique, ça revient comme un danger pour nous. Souvent, lorsqu'on prend la position maraîchère au Togo, quand tu vas dans la zone portuaire, c'est juste au niveau des usines industrielles, qui dégagent des gaz, qui rejettent les déchets et ces déchets-là vont directement au niveau des espaces maraîchers. Or, les déchets rejetés contiennent certaines substances nuisibles à l'homme. Donc, tout ça n'a pas été pris en compte dans la pratique de cette production. Et c'est là l'inconvénient de l'agriculture urbaine. Mais d'une manière générale, il faut retenir que si on pratique l'agriculture urbaine dans les normes, donc c'est plus bénéfique que d'inconvénient qu'on peut en tirer.

Je suis à Lomé depuis 2008, donc de 2008 à l'heure actuelle 2023, je peux dire ça fait déjà 15 ans. Je suis à Lomé depuis 15 ans.

Oui, il y a des impacts. Il y a des impacts directs et puis indirects, comme quand je dis ça purifie l'environnement. Quand ça purifie l'environnement, on respire. Cela veut dire qu’on est sûr de respirer de l'air bien purifié, qui n'est pas trop pollué puisqu'ils ont cette capacité d'absorber les gaz à effet de serre, les gaz carboniques, et puis rejeter l'oxygène. Et maintenant en donnant l'odeur, supposons, en parfumant la zone, C'est quelque chose qui est bénéfique à notre santé parce que, en passant là-bas, toi-même tu sens, tu as envie de rester même beaucoup plus longtemps, à côté d'un champ du riz ou bien d'un champ de fleurs en floraison. Je pense que ce sont des côtés positifs sur la santé. En fait, lorsqu'on pratique l'agriculture urbaine, supposons, si je pratique l'agriculture urbaine chez moi, dans ma cour, j'ai réservé une partie où je pratique cela, mais je sais ce que j'ai mis et puis je sais aussi la qualité de la nourriture qui rentre dans mon alimentation, que d'aller peut-être commander des tomates, depuis le Ghana ou quelque part que je ne sais pas vraiment comment on a produit ça. Donc si je vois peut-être à côté de moi quelqu'un produire de la tomate, je sais que oui, il a utilisé ça, ça. Donc, c'est rassurant et je peux manger sans crainte. Maintenant, l’impact négatif sur la santé, c'est lorsque je disais on a produit ça juste à côté d'une usine chimique. Supposons, on prend Nioto qui est à Lomé qui rejette ces déchets et au même moment à côté, il y a aussi les producteurs maraîchers, les gaz dégagés, tout ça là va se poser sur les produits et nous on vient, on prend, on consomme, donc c’est là l'impact négatif intervient sur la santé. Aussi, il y a certains produits qu'il ne faut pas produire peut-être au bord des grandes voies où on emprunte beaucoup, où il y a beaucoup de circulation puisque les gaz échappatoires vont aller se déposer sur les aliments et c'est aussi une source de maladies. Je pense que ce sont ces aspects qui ont des effets négatifs sur la santé et puis des effets positifs aussi sur la santé.

Chacun essaie de faire ça. Quand tu vas en saison pluvieuse est-ce que les gens ont l’idée que c’est l’agriculture urbaine qu’ils pratiquent, ou bien c'est juste quelque chose de « j'ai vu un espace vide, inoccupé pour le moment et, je le fais ». Moi, je pense que ce n'est pas vraiment l'agriculture urbaine pratiquée. C'est juste une activité de subsistance, des espaces déjà achetés, il faut bien préciser, c'est acquis. Donc, ils ont des propriétaires et les propriétaires n'ont pas encore mis ces espaces en valeur et peut être, je suis à côté. Et puis, je ne veux pas voir les herbes à chaque temps qui vont me déranger. Donc, je pratique peut-être un champ de maïs ou bien quelque chose à côté, ça veut dire que si demain la personne vient et dit je veux construire mais il n'y a plus d’agriculture urbaine. Parler de l'existence de l'agriculture urbaine à Lomé, ce que dans nos documents d'urbanisme, on a bien spécifié que cet espace est réservé pour l'activité agricole en ville. Là, on est rassuré que oui à Lomé, on a une activité qu'on appelle l’agriculture urbaine. Mais à l'heure actuelle, je ne suis pas sûr que ce soit l'agriculture urbaine. On peut l'appeler l'agriculture urbaine, mais c'est une agriculture de subsistance, une agriculture urbaine en transit. Donc, cela veut dire que c'est quelque chose en transit. Demain ça va devenir un lieu de bâti, donc c'est ce que moi je pense.

Légal, mais est-ce que l'Etat contrôle ça ? Je ne suis pas sûr. L'État ne contrôle pas puisque qu’en parcours licence, il y avait une thématique sur la recherche, « l'agriculture urbaine dans la ville de Lomé ». Et puis on était parti au ministère de l'agriculture pour avoir des informations combien représente la part de l'agriculture urbaine dans la production à Lomé. Qu’ils n'ont pas de données sur ces sur ça, que on veut parler de ce qui se passe dans les périphéries-là, à Agoè, nous avons répondu non, c’est ce qui se fait au sein de la ville qu’on voudrait voir. Ils répondirent qu'ils n'ont pas encore fait ces études-là. Cela veut dire qu’au niveau de l'Etat même, on ne considère pas ces activités-là. Je pense que l'Etat ne dit pas qu'il n'y a pas ça, mais il ne lutte pas contre ça aussi. Donc, dire que c'est légal, je ne sais pas trop si je peux dire que c'est légal ou c'est illégal ? Parce que si l'Etat dit ne pratiquez pas, c'est comme on compare l'agriculture dans nos villes comme le commerce informel. Combattre ça et maintenant les gens vont vivre de quoi ?

C'est légitime de pratiquer l'agriculture puisqu’on a besoin de ça pour survivre. On a besoin de ça. Simplement, ce sont les conditions de pratique de cette activité qui des fois posent problème. Si on pratique l'agriculture et ça n'a pas d'impact sur la santé, c'est une bonne chose.

Oui, quand je disais cette étude, on était parti aussi interroger quelques maraîchers le long de la plage et puis de l'autre côté, vers Aného, ceux qui pratiquent le maraîchage, on a essayé de les interroger. Il y a toujours, comme je l'ai dit plus haut, c’est question d'espace et même là où ils sont, ça ne leur appartient pas. Du jour au lendemain, on peut les renvoyer, donc c'est comme s’il y a d'autres, soit ce n'est pas vraiment à eux l'espace, il y a quelqu'un, un propriétaire ailleurs et maintenant ils produisent. Ils ont signé un genre de contrat où à la fin, ils donnent quelque chose au propriétaire et quelque chose leur revient. Maintenant, si demain je dis mais c'est bon, j'ai vu quelqu'un qui vient acheter à vingt milliards mais ce que tu me donnes chaque temps, vingt mille, dix mille, donc je préfère vendre. Cela veut dire que tu n'as plus d'espace. Donc, ça c'est l'une de leurs contraintes : contrainte d'espace. Ils ont envie de faire, même élargir leur parcelle. Maintenant, c'est où faire ça. Maintenant, il y a aussi des fois même y a question de maîtrise de l'eau. Ils ont ce souci-là. En fait, ils utilisent les moto pompes, d'autres, ils ont un système où ils ont pu placer les tuyaux où il y a un démarrage, ils peuvent démarrer sans tenir les arroseurs pour circuler. Au moins, peut-être, ils gagnent plus. Et puis maintenant certains ont des parcelles plus restreintes, ils ont question de maitrise de l'eau et à un moment donné eux-mêmes ils se débrouillent, ils creusent des puits là pour pouvoir avoir accès à l'eau. Maintenant, creuser l'eau, ce n'est même pas maîtrisé parce qu'une maîtrise de l'eau, il y a question de quelle quantité d'eau il faut verser par jour. Ils ne maitrisent pas aussi. Maintenant, il y a aussi la question des maladies au niveau des produits, puisqu’il y a des traitements qu'il faut faire pour que peut être la carotte, la tomate ne pourrissent pas avant d'être mûres. Il y a tout ça là qu’ils ne maitrisent pas. Il y a ces maladies-là qui de jour en jour, ça augmente, ils ont des difficultés. Et qui dit question de maîtrise dans la production dit indirectement question de rendement. La question de rendement aussi impacte aussi ce genre de choses. Des fois, ils avaient question d'avoir accès aux semences. Donc, avec la politique du gouvernement en entre-temps, je ne sais pas si ce problème a été résolu ou pas, mais dans les années 2012-2015, il y avait ce genre de problème de semence. Maintenant, à l’heure actuelle, je n’ai pas discuté avec quelqu'un pour voir si vraiment c'est maîtrisé ou pas. Donc c'est en quelque sorte les difficultés qu'ils rencontrent que j'ai pu identifier.

Je suis tellement partant pour intégrer cette agriculture parce que, quand j'avais fait une étude sur la ville de Sotouboua, quand tu vas en saison pluvieuse et tu vois les champs de riz, les champs de soja et tout au bord des voies, toi-même tu es impressionné et tu te dis Waouh, c'est très joli à voir. Maintenant, quand tu vois dans la même ville, tu retournes en saison sèche, tu regardes la ville et tu compares ce que tu avais vu en saison pluvieuse, enfin, ce n'est plus attrayant parce que tu vois des choses bizarres un peu partout, c'est là tu vois que la ville n'est pas ordonnée, la ville vraiment désordonnée. Mais quand tu vois l’agriculture urbaine entremêlée entre les habitations, c'est quelque chose de génial. Moi je pense qu’on devrait repenser nos outils de planification en donnant encore plus davantage la place à l’agriculture urbaine. Pourquoi ne pas faire des plans, puisqu’on fait des plans par zonage, on dit que le long de cette zone là on fait les maisons, de part et d’autre des maisons, on laisse des espaces pour l'agriculture urbaine. Donc quand tu vas voir même sur le plan aérien, quand tu vois ça, tu serais très content. Tu verras que vraiment c'est quelque chose de génial. Je pense que c'est quelque chose qu'on doit nécessairement même impérativement prendre en compte. On doit tenir compte de ça et ne pas dire simplement attribuer des espaces non constructibles à l'agriculture urbaine. Au-delà de ces espaces-là, on doit repenser nos outils dans le sens de promouvoir l'agriculture urbaine et encore plus, l'insécurité alimentaire nous amène davantage à faire nos villes des villes productrices et consommatrices que des villes consommatrices puisqu’on tend vers la disparition progressive de nos de nos campagnes. Les campagnes tendent à devenir des zones urbaines. Donc, si nos outils ne prennent pas en compte ça, qui va produire dans l’avenir pour nourrir les villes. Je pense que c'est quelque chose qu’on doit, dans nos études, essayer de miser sur ça pour démontrer vraiment ce côté positif de l'agriculture urbaine ; au-delà de nourrir, ça donne une physionomie à la ville. On pense qu’il faut vraiment tenir compte.

Oui, on a beaucoup de choses à faire. Tout d'abord, commençons par comment on élabore nos outils là, puisque si c'est moi seul, je me dis je suis urbaniste et je me mets à élaborer le document seul pour une ville. Mais l’agronome, il avait l'idée que cette zone doit être une zone agricole. Et voilà que moi j'ai dit que non, c'est une habitation et j'envoie ça au ministère maintenant, parce que peut-être mon ami, c'est le président et il dit qu’on doit adopter, donc il y a ça. Donc la première des choses, je pense qu’il faut qu'on travaille en synergie et d'une manière pas sectorielle. Mais il faut qu'on réunisse tous les acteurs. Lorsqu'on veut définir l'avenir de nos villes, il faut qu'on réunisse tous les acteurs et on décide. On décide voir cet espace-là, c'est une potentialité agricole. Maintenant, pourquoi pas voir puisque quand tu regardes bien, il y a certaines de nos villes qui sont des villes à potentialité agricole, pourquoi ne pas les situer, les orienter vers ce potentiel-là ? Je pense qu'on pourrait faire ça. Par exemple, quand on prend la ville de Kpalime. Mais la ville de Kpalime, c'est une zone où on peut faire des plantations. Mais pourquoi pas intégrer vraiment l'idée de plantation dans nos activités. Et maintenant je pense que tout le monde doit revoir ses actions, que ce soit le politique ou bien la société civile. Certaines de nos interventions ne tiennent pas vraiment compte de ce qu'on appelle l'agriculture urbaine. Ça ne tient pas en compte. Par exemple, quand on dit qu’on fait une promotion de l'entrepreneuriat et chaque temps, on dit qu’on forme les artisans pour, peut-être la couture, la coiffure. Mais, pourquoi ne pas les former pour la production maraîchère ? Nous avons des petites rivières, pourquoi ne pas laisser vraiment d'espace le long de ces rivières et faire la production maraîchère. Maintenant, on peut faire des ceintures vertes dans nos villes, prévoir des ceintures vertes et ces ceintures là sont dédiées à l'agriculture urbaine. Ce sont des actions qu'on peut faire. Maintenant, on a aussi nos architectes aussi qui peuvent repenser autrement l'architecture puisque de temps en temps on s'enfonce dans des crises environnementales qu'il faut revoir nos actions. Pourquoi ne pas revoir nos constructions au lieu de faire un plan de construction qui prend en compte les 600 m2 de nos parcelles. Mais on peut prévoir une petite parcelle juste dans le coin quelque part et dire qu’on va faire une plantation sur ça. Et maintenant pourquoi ne pas dans nos politiques de reboisement et dans nos politiques d’aménagement des voies de circulation, pourquoi ne pas prévoir des espaces dédiés à la plantation des arbres fruitiers, que de planter seulement des arbres dont on a juste on a besoin de l’ombre. Mais on peut planter l’oranger quelque part mais ça ne gêne pas et maintenant à la fois, ça donne de l'ombre, ça donne aussi des fruits. Je pense que ce sont des choses qu'on doit intégrer dans nos dans nos activités en tant qu’intervenant sur la ville.

C'est compliqué. Dans nos villes ici, avoir les données, c'est un peu compliqué. La seule chose, ce sont des outils, c'est comme j’ai les CDS et puis les rapports du schéma directeur puisque comme j'étais avec le prof, donc j'avais pu avoir accès à ces deux outils là. Le reste, c'est compliqué. Même pour aller au ministère de l'urbanisme chargé de ça, tu leur demandes mais à un moment donné, les démarches qu'on te dit de faire. Tu regardes et puis tu te dis : mais le mieux, je vais aller me débrouiller ailleurs. Ce sont ces deux documents outils là que moi j'ai à ma disposition que je peux dire. Je peux vous envoyer ça en PDF, peut-être ça va vous aider.

Je vais vous envoyer. Et puis les résultats du recensement de 2023 là, le rapport n'est pas trop détaillé. Tu sais que chez nous, on ne va pas jusqu'à aller au quartier donc c'est juste les généralités on nous donne.

L'autre document un peu lourd, peut-être, je vais vous envoyer par WeTransfer ou bien je vous mets sur mon Drive et puis je vous envoie le lien et puis vous allez télécharger. Ça serait un peu mieux.

Non, je n'ai pas, j'ai pas de question. C'est juste pour vous encourager. Ce n'est pas facile de travailler sur nos villes. Ce n'est pas du tout aisé, encore plus avoir accès aux données, nous donner là c’est comme c'est secret défense. Si tu as accès à ça, tu peux porter atteinte à nos pays. Donc on cache ça d'une manière un peu. Beaucoup de courage !